

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

3 JUIN 2020

À une séance ordinaire du Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au lieu et à l'heure habituelle des séances, mercredi le 6 mai 2020. Sont présents Messieurs les conseillers : Thomas-Louis Thivierge, Marco Lavoie, Gilles Gaudreault et Cajetan Guay sous la présidence de Madame Claire Gagnon, mairesse. Madame Monique Gravel, conseillère, est absente.

1. CONSTATATION DU QUORUM.

La mairesse, Madame Claire Gagnon constate le quorum et déclare la séance ordinaire ouverte à 19h.

2020-06-01

2. ADOPTION DU PROJET DE L'ORDRE DU JOUR.

Sur proposition de Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le projet d'ordre du jour tel que modifié.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum.
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2020.
4. Approbation des comptes à payer.
5. Base de plein air du lac Nairne :
 - a) Date d'ouverture
 - b) Entériner l'addenda au contrat de location
 - c) Entériner les travaux d'électricité pour la Base de plein air.
 - d) Achat de batteries pour le côté à côté Polaris
6. Camp de jour fermeture pour 2020.
7. Emploi d'été Canada : embauche de l'étudiant.
8. Appel d'offres pour l'entretien des chemins d'hiver 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023.
9. Appel d'offres pour le déneigement des trottoirs 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023.
10. Mandat pour la modification des plans et devis pour la phase 2 du chemin du lac Nairne.
11. Mandat à Lavery, avocats : dossier urbanisme.
12. Achat d'équipements pour une table de poste de commandement pour intervention en incendie.
13. Correspondance :
14. Divers :
 - a) Lac Sainte-Marie : suivi du dossier
 - b) Invitation de Monsieur Sylvain Gendreau
 - c) Dossier subvention discrétionnaire en voirie : prioriser les travaux à effectuer
15. Suivi des dossiers par les membres du Conseil.
16. Période de questions.
17. Levée de la séance.

2020-06-02

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2020.

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2020.

2020-06-03

4. APPROBATION DES COMPTES À PAYER.

Sur proposition de Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes à payer ainsi que les salaires du mois de mai 2020, au montant de cent cinquante-trois mille huit cents trois dollars et quatre-vingt-deux cents (153 803.82\$) présentés par la directrice générale et secrétaire-trésorière, sont acceptés et payés.

2020-06-04

5a. OUVERTURE ET ENGAGEMENT DU PERSONNEL POUR 2020 À LA BASE DE PLEIN AIR DU LAC NAIRNE.

ATTENDU QUE la Base de plein air ouvrira le 5 juin pour la saison 2020;

ATTENDU QUE les employés suivants désirent renouveler leur emploi :

- Monsieur Dylan Tremblay au poste de préposé à l'administration et journalier,
- Monsieur Paul-Henri Gaudreault au poste de préposé et journalier,
- Madame Christiane Simard au poste de préposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité d'embaucher le personnel décrit ci-dessous et ce, aux conditions suivantes :

Durée de l'emploi :	préposé à l'administration et journalier à l'occasion, Monsieur Dylan Tremblay: du 5 juin 2020 au 29 octobre 2019 à 40 heures semaine. Préposé et journalier à l'occasion : Monsieur Paul-Henri Gaudreault du 5 juin au 29 octobre 2020 à 40 heures semaine. Préposée : Madame Christiane Simard à partir du 5 juin 2020 et ce, au besoin.
Salaire :	préposé à l'administration et journalier à l'occasion : 14.79\$ l'heure Préposé: 13.32\$ l'heure

Horaire : entre 8h00 et 21h00 heures variables

QUE le salaire sera rétroactif tel que négocié dans de la convention syndicale.

2020-06-05

5b. ENTÉRINER L'ADDENDA AU CONTRAT DE LOCATION POUR LES SAISONNIERS DU CAMPING DE LA BASE DE PLEIN AIR DU LAC NAIRNE.

ATTENDU QUE suite au COVID 19, les campeurs doivent s'engager à respecter les règles de l'addenda au contrat de location pour les saisonniers en plus de toute ordonnance ou directive provenant d'une autorité publique;

ATTENDU QUE cet addenda a été transmis à tous les saisonniers de 2020 et ce, pour signature avant son installation au camping;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Thomas-Louis Thivierge et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner l'addenda au contrat de location pour les saisonniers au camping de la Base de plein air pour 2020.

2020-06-06

5c. ENTÉRINER LES TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ EXÉCUTÉES PAR ALEXANDRE COUTURIER & FILS INC. À LA BASE DE PLEIN AIR DU LAC NAIRNE.

ATTENDU QUE lors de gros vents, deux arbres sont tombés sur les fils électriques à l'entrée de la Base de plein air;

ATTENDU QU'il fallait effectuer les travaux de réparation et ce, sans délais;

ATTENDU QUE l'offre de service reçu pour la réparation est d'Alexandre Couturier & Fils Inc. au montant d'environ 5 200\$ plus les taxes applicables et que les fils soient souterrains;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner les travaux de réparation pour l'électricité à la Base de plein air du lac Nairne et ce, au montant de 5 200\$ plus les taxes applicable d'Alexandre Couturier & Fils Inc.

2020-06-07

5d. ACHAT DE BATTERIES POUR LE CÔTE À CÔTE POLARIS DE LA BASE DE PLEIN AIR DU LAC NAIRNE.

ATTENDU QUE des offres de services ont été reçues pour l'achat de 8 batteries pour le côté à côté Polaris de la Base de plein air du lac Nairne;

ATTENDU QUE les offres reçues sont les suivantes :

- Garage Paul Tremblay au montant de 2 184.52\$ incluant les taxes;
- L'Atelier S.S. au montant de 2 639.83\$ incluant les taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre reçue du Garage Paul Tremblay au montant de 2 184.52\$ pour l'achat de 8 batteries pour la côte à côté de la Base de plein air du lac Nairne.

2020-06-08

6. FERMETURE DU CAMP DE JOUR POUR 2020.

ATTENDU QUE suite au COVID 19, les directives émises par le gouvernement sont très contraignantes pour les camps de jour;

ATTENDU QUE les rations étant diminués de 50%, ce qui affectait le coût pour la tenue d'un camp de jour;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas ouvrir le camp de jour pour 2020.

2020-06-09

7. ENGAGEMENT DE MONSIEUR JESSY AUCLAIR, TECHNICIEN EN ENVIRONNEMENT POUR LE PROJET « EMPLOI D'ÉTÉ CANADA ».

ATTENDU QUE la municipalité a demandé une subvention dans le cadre d'emploi d'été Canada;

ATTENDU QUE le poste à combler était un technicien en environnement;

ATTENDU QUE Monsieur Jessy Auclair a déposé sa candidature;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'engagement de Monsieur Jessy Auclair, au poste technicien en environnement pour le projet « Emploi d'été Canada ».

QUE ce projet débutera le 8 juin prochain et est d'une durée de 8 semaines à 35 heures/semaine. Le salaire est de 15.00\$/l'heure.

2020-06-10

8. APPEL D'OFFRES POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER 2020-2021, 2021-2022 ET 2022-2023.

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'entretien des chemins d'hiver est échu;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs se doit d'aller en appel d'offres publiques conformément aux exigences gouvernementales et de la politique de gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière a déposé aux membres du conseil municipal une estimation des coûts reliés au prochain contrat;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à un appel d'offres publique relatif à l'entretien des chemins d'hiver pour une période de trois (3) ans, soit 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023.

2020-06-11

9. APPEL D'OFFRES POUR L'ENTRETIEN D'HIVER DES TROTTOIRS POUR 2020-2021, 2021-2022 ET 2022-2023.

CONSIDÉRANT QUE l'estimation des coûts se situent entre 25 000\$ et 100 000\$;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs se doit d'aller en appel d'offres sur invitation conformément aux exigences gouvernementales ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Cajetan Guay résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à un appel d'offres sur invitation pour l'entretien d'hiver des trottoirs pour 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023.

QUE les membres de Conseil municipal soumettront à la directrice générale et secrétaire-trésorière une liste d'entrepreneurs à qui seront transmises les invitations à soumissionner.

2020-06-12

10. MANDAT POUR LA MODIFICATION DES PLANS ET DEVIS POUR LE DÉCOHÉSIONNEMENT ET LES TRAVAUX CONNEXES POUR LA CORRECTION DU DRAINAGE ET LA RECONSTRUCTION DE 6 PONCEAUX POUR LA PHASE 2 CHEMIN DU LAC NAIRNE.

ATTENDU QUE Monsieur Philippe Harvey, ingénieur de Harp Consultant, a déposé les plans et devis pour le décohéسیونnement et les travaux connexes pour la correction du drainage et la reconstruction de 6 ponceaux pour la Phase 2 chemin du lac Nairne;

ATTENDU QUE les membres du conseil désirent modifier la longueur des travaux;

ATTENDU QU'une offre de services a été demandée à cet effet;

ATTENDU QUE les offres reçues sont :

- HARP Consultant au montant de 5 500\$ plus les taxes applicables
- ARPO Groupe conseil au montant de 13 500\$ plus les taxes applicables

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre reçue de HARP Consultant au montant de 5 500\$ plus les taxes applicable pour modifier les plans et devis pour le décohéسیونnement et les travaux connexes pour la correction du drainage et la reconstruction de 6 ponceaux pour la Phase 2 chemin du lac Nairne.

2020-06-13

11. MANDAT À Me DANIEL BOUCHARD, AVOCAT DE LAVERY.

ATTENDU QUE les membres du conseil désirent donner un mandat à Me Daniel Bouchard, pour un dossier en urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Gilles Gaudreault et résolu **SUR DIVISION** (contre : Messieurs Thomas-Louis Thivierge et Cajetan Guay) de mandater Me Daniel Bouchard, de Lavery, de procéder à une mise en demeure dans un dossier en urbanisme.

2020-06-14

12. ACHAT D'ÉQUIPEMENT POUR UNE TABLE DE POSTE DE COMMANDEMENT LORS D'INCENDIE.

Il est proposé par Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'achat d'équipements pour une table de commandement lors d'incendie de Medimage Incendie :

- 2 tableaux magnétiques effaçables, 100 plaques PC magnétiques personnalisées, module bâtiments magnétiques de 3 pouces, lumière LED magnétique, écusson laminé au montant de 695.95\$ plus taxes,
- Tripod et adaptateur au montant de 149.95\$ plus taxes,

Soit un montant total de 845.90\$ plus les taxes applicable et ce, de Médimage incendie.

2020-06-15

17. LEVÉE DE LA SÉANCE.

Sur proposition de Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité que la séance ordinaire est levée à 19h33.

MAIRESSE

**DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

En signant le procès-verbal du 3 juin 2020, la mairesse conclut qu'elle a signé toutes les résolutions qui y sont adoptées.